

39428

ÉCLAIR-JOURNAL - DOPE SCHEET - Renseignements sur documents enregistrés

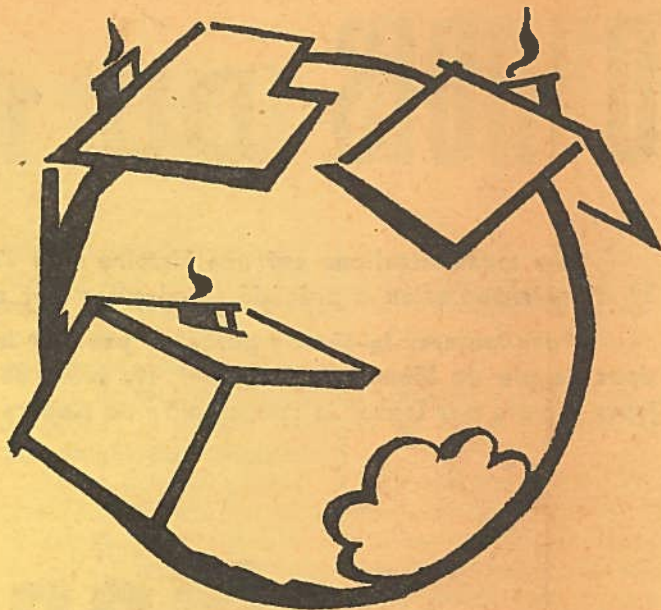
Date et endroit 16/2/50 Paris (Notre-Dame)
 Sujet gare Davis
 Opérateurs images Perilich son _____
 Lumière extens Nature et qualité du son _____
 Métrage images 60 Négative employée Plus X
 Concurrents présents A.F. Television
 Nombre de boîtes images 2 son _____ Voiture sonore et matériel utilisé _____

- Sur le parvis de Notre Dame la
 Delegation du 1^{er} des Citoyens du Monde
 viennent passer sur la rose des vents
 le 1^{er} poteau indicateur tracant le chemin
 des villes Mondialisées par leur mouvement.
 - C'est le maire de Reuil M^r Sudre (petit
 avec chapeau qui plante le 1^{er} clou.
 - Diffus croquis
 - Une genule
 - A la fin Gros plan du maire de Reuil
 (petit arc chapeau) et du maire de Cahors
 M^r CALVET) Les deux maires se serrent
 la main

AVIS TRÈS IMPORTANT. - Faire la description de chaque scène enregistrée en donnant le maximum de détails dans l'ordre de la prise de vues, afin de faciliter le montage du document. Pour les personnages figurant sur les vues, profiter d'un détail particulier en le signalant ici, ce qui permettra de les reconnaître. Numérotier les boîtes et faire un signe distinctif sur le film de manière à ne rien changer.
 Au cas où des opérateurs muets tourneraient en complément avec une voiture sonore, le rapport devra être fait par l'opérateur images sonores, seul responsable de l'enregistrement général du document.

Premier pas vers une consultation populaire mondiale

se mondialiser



C'est se reconnaître lié au monde, se déclarer parcelle de l'humanité à organiser ;

C'est croire au bon sens et à la volonté de paix des hommes et des femmes de tous pays, malgré les armements et les menaces de leurs Etats qui ne les expriment plus ;

C'est faire un geste simple et humain de coopération pour les convier à faire entendre avec tous l'indignation du bon sens devant l'absurdité de la course à la guerre ;

C'est en appeler à une consultation populaire mondiale, au prorata du nombre d'habitants de chaque pays, pour une médiation des peuples.

Une commune, une ville, se mondialisent lorsque, par un vote de leur municipalité, ou de 51 % du corps électoral, elles adoptent la Charte de Mondialisation des communes et des villes et, par ce geste, se déclarent symboliquement territoire mondial.

La mondialisation est un geste commun d'autodéfense qui n'implique pas, au départ, une trêve entre les idéologies et les factions en lutte, mais la reconnaissance d'un danger commun mortel pour tous.

Elle ne peut devenir un geste vivant et efficace que si des hommes de caractère et de bon sens, capables de maintenir le dialogue entre les camps ennemis, savent montrer qu'il est de l'intérêt de tous d'organiser des sécurités communes, sous la sauvegarde d'institutions mondiales.

CHARTÉ DE MONDIALISATION des communes et des villes du monde

*Nous, habitants de _____, déclarons par la présente
Charte notre ville mondialisée. Notre geste signifie que :*

1) Nous affirmons que notre sécurité et notre bien-être sont liés à la sécurité et au bien-être de toutes les villes et de toutes les communes du Monde, aujourd'hui menacées de destruction par la guerre totale ;

2) Nous voulons travailler en paix avec toutes les villes et toutes les communes du Monde, coopérer avec elles, afin de fonder la Loi mondiale qui assurera notre protection commune sous l'autorité d'un pouvoir fédéral mondial démocratiquement établi et contrôlé ;

3) Nous appelons villes et communes, entreprises et professions, à envoyer avec nous leurs délégués aux premiers Etats Généraux du Peuple mondial, afin de préparer des élections mondiales pour l'organisation de la Paix ;

4) Nous revendiquons le droit d'élire directement, à partir de 1950, nos représentants à l'Assemblée constituante des Peuples à raison d'un délégué par un million d'habitants ;

5) Nous demandons à notre gouvernement de faire les prélèvements nécessaires sur le budget de guerre pour alimenter le Fonds international qui permettra le financement de ces élections mondiales ;

6) Sans rien renier de notre attachement, de nos devoirs et de nos droits à l'égard de notre région et de notre nation, nous nous déclarons symboliquement territoire mondial lié à la communauté mondiale ;

7) Nous appelons chaque ville et chaque commune du Monde à se rallier à cette Charte de solidarité des villes et des communes menacées.

8 MOIS DU 16 JUILLET 1949

Les mondialisations ont une histoire dont l'origine remonte à près de deux ans. Une phase de recherche et d'expérimentation a précédé l'Opération Lot qui a commencé à Cahors, en juillet 1949.

Pour mesurer le chemin parcouru pendant les huit mois passés, il suffit de relire l'article ci-dessous paru dans *Peuple du Monde*, le 16 juillet 49, veille du premier meeting de Cahors qui devait précéder de trois jours le vote par lequel la municipalité de Cahors adoptait la Charte.

Mondialisations ET ELECTIONS-PILOTES

A l'issue des récents meetings en province, bien des questions nous ont été posées au sujet des élections-pilotes, des mondialisations, de l'Assemblée des Peuples, etc... Ceux qui ne sont pas informés de l'histoire interne de ce que l'on peut appeler la poussée mondialiste ont du mal à trouver un fil conducteur dans le maquis des multiples initiatives, des techniques d'action bizarres et des terminologies nouvelles qui caractérisent l'actuelle fermentation de l'idée de citoyenneté mondiale.

Nous allons tâcher de montrer l'un de ces fils conducteurs sur un secteur limité du problème. Le 26 septembre 1947, le groupe Français des Citoyens du Monde, qui avait décidé de travailler en accord avec les travaillistes britanniques de « Crusade for World Government » sur le projet d'Assemblée Constituante des Peuples, cherchait les méthodes d'action directe qui permettraient à la masse de s'ébranler puissamment pour revendiquer le droit d'être consultée sur la question de la paix et de la guerre et d'élire directement des représentants souverains chargés d'élaborer une loi mondiale.

Nous cherchions les moyens d'atteindre les hommes non seulement en tant qu'individus isolés et sur une idée encore abstraite mais en tant que membres d'un bureau, d'une usine, d'un village, et sur des images plus sensibles. Nous nous demandions comment mettre en mouvement les collectivités naturelles de la base par un geste simple et immédiat. C'est à Pâques 1948, que nous vint l'idée de mondialisation. Nous avions été frappés par la similitude entre le déclin des féodalités à la fin du moyen âge en Europe occidentale et le déclin actuel de la féodalité des Etats nationaux devenus incapables comme les féodaux d'alors d'assurer la sécurité et l'expansion économique des populations qu'ils avaient un temps protégées et organisées. Nous avions imaginé de reprendre sous une forme nouvelle le processus de libération des communes et des villes au moyen âge. Nous nous disions : « Se déclarer Citoyen du Monde, c'est plus qu'une déclaration, c'est un acte symbolique par lequel un homme se déclare cellule solidaire de la communauté mondiale se mondialise, lui et ses œuvres. Cet acte peut être fait par une école, un laboratoire, une commune qui peuvent se reconnaître solidaires de toutes les écoles, de tous les laboratoires, de toutes les communes du monde et symboliquement se déclarer mondialisés, c'est-à-dire parcelles du territoire mondial, parcelles aussi de la richesse et de la communauté mondiale. Puisqu'une usine, une mine peuvent être nationalisées, pourquoi ne pourraient-elles pas être symboliquement mondialisées ? Et qu'arriverait-il si d'université à université, d'usine à usine, de mine à mine, les hommes faisaient la même déclaration de paix, signaient la même charte revendicative ?

Le Belge Antoine Allard avait eu dans le même temps l'idée neuve et singulièrement intéressante de procéder à une sorte de « conquête » de la municipalité et de la population de trois villes : Bruges, Venise, Jérusalem, pour les amener à se déclarer villes ouvertes, refusant de se défendre en cas de guerre, et appelant d'autres villes à les imiter.

En septembre 1948, nous présentions au Congrès de Luxembourg une technique de mondialisation symbolique avec un projet de charte. Nous avions l'intention de préparer silencieusement la mondialisation d'un réseau de sept petites villes choisies respectivement en Finlande, en Angleterre, en Amérique du Sud, en France, en Allemagne, au Togo, à Madagascar,

de la révéler soudainement et d'organiser des échanges symbolique de l'une à l'autre : voyages de jeunes gens, d'ouvriers, de conseillers municipaux, etc. Mais les développements du cas Garry Davis absorbèrent le temps et l'énergie dont nous pouvions disposer.

Nos camarades britanniques résolurent d'adapter le projet à la mentalité anglaise en transformant la Charte en referendum pour le Gouvernement Mondial et l'Assemblée des Peuples, et l'acte symbolique de mondialisation, en élection-pilote pour l'Assemblée des peuples.

Il fut entendu à l'« International Steering Committee » pour l'Assemblée des Peuples réuni à Londres le 27 avril 1949 que l'opération des Elections-Pilotes se rapprocherait autant qu'il serait possible du schéma primitif de mondialisation, que Chelmsford, notamment, prendrait le nom de Chelmsford-Mundi et que les camarades français procéderaient, dès qu'il serait possible, à une mondialisation à partir d'une charte revendicative dans la ligne de la tradition française.

Faute de place, nous ne donnerons pas ici le texte de charte élaboré l'an passé qui posait des revendications précises et notamment un prélèvement du millième, voire du centième, sur les budgets de guerre pour alimenter une Banque Internationale des Peuples contre la Guerre.

Le texte élaboré cette année à la suite d'une série d'études et de tests, et qui a été proposé aux citoyens du monde de Cahors, est plus limité dans sa portée, plus sage dans sa rédaction.

—o—

Cahors, on le sait, a commencé de se mettre en mouvement pour devenir « Ville Mondiale ». C'est samedi dernier que le groupe de travail des citoyens du monde y a adopté un texte définitif de Charte de mondialisation, et c'est mis en campagne.

Sur les 27 conseillers municipaux élus dimanche dernier, vingt, qui ont très vite saisi la portée et l'intérêt du geste pour la ville de Cahors, ont déjà signé le texte de la Charte. Des équipes commencent de s'organiser pour atteindre l'objectif : l'adhésion de 51 % des électeurs inscrits sur la liste électorale. Si elles obtiennent ce résultat, comme elles l'espèrent pour la mi-août, la ville de Cahors se déclarera symboliquement « territoire mondial » — ce qui n'aura évidemment aucune conséquence juridique — et lancera un appel à toutes les villes et communes du monde.

—o—

C'est une phase nouvelle de l'action pour la citoyenneté mondiale qui s'amorce. En même temps que l'enregistrement se poursuit, les collectivités de base font leurs premiers gestes. Plusieurs communes et entreprises, qui ont déjà réalisé la majorité absolue des enregistrements, se préparent à aller plus loin. La tache d'huile peut s'étendre. Il se pourrait que Cahors et le Lot deviennent bientôt, pour l'essor du mondialisme, ce que fut Vizille en 1788 pour la Révolution française : l'appel de Vizille donna naissance aux Etats Généraux de la France. Il n'est pas exclu que l'appel de Cahors et du département du Lot donne un jour naissance aux Etats Généraux du peuple mondial, préliminaire à l'Assemblée Constituante des Peuples.

SARRAZAC.

AU 16 FEVRIER 1950 8 MOIS

Le 16 juillet 49 la petite équipe de citoyens du monde de Cahors est en plein travail pour préparer le meeting du lendemain. Déjà le docteur Calvet, maire, et une douzaine de conseillers municipaux ont accepté de se rallier au texte de Charte définitivement adopté le 9 juillet.

Les communistes sont encore opposants.

Toutefois un espoir subsiste : le député conseiller municipal communiste Thomier, à la suite de l'exposé fait au théâtre municipal le 9 juillet par Sarrazac, a donné son accord sur le principe des élections à l'Assemblée des Peuples, après une longue controverse : il s'est rendu à la sincérité et à la justesse de l'argument : Pourquoi ne pas consulter la masse des peuples par des élections mondiales pour savoir si oui ou non elles veulent se battre ? Pourquoi refuser d'être démocrate jusqu'au bout ? Puisque Américains et Russes se déclarent démocrates chacun à sa façon mais acceptent en commun le principe fondamental du suffrage universel, pourquoi ne pas faire démocratiquement appel aux peuples seuls souverains ?

Le 17 juillet Meeting de 3.500 personnes sur les allées Gambetta. M. Laffargue, instituteur laïque retraité, le docteur Sauvé, chrétien militant, Garry Davis, Sarrazac, prennent la parole.

Le 20 juillet La Municipalité vote la Charte de mondialisation avec les deux clauses particulières :

a) Nous déclarons vouloir ajouter au nom de notre ville le mot Mundi (du Monde) Cahors-Mundi signifiera Cahors du Monde.

b) Nous désirons envoyer par priorité ce message aux deux municipalités de Moscou et de Washington. 20 votes pour 7 abstentions communistes.

Le 21 juillet commence l'organisation du vote systématique, quartier par quartier, rue par rue. Tâche ingrate qui va se poursuivre jusqu'au 12 août, par une chaleur accablante. 59 % du corps électoral votent, chez l'épicier, le boulanger, qui ont ouvert des listes ; les votes sont le plus souvent recueillis par des visites porte à porte. Les départs en vacances obligent à interrompre alors que 70 % seulement des votants inscrits sur la liste électorale ont été touchés. Le petit groupe de dix camarades qui anime l'opération est exténué. Le travail est stoppé jusqu'à la fin des vendanges.

Septembre La petite équipe se remet à l'ouvrage pour mondialiser les cinq communes qui entourent Cahors. Le maire de Pradines s'est déclaré favorable. Les réserves, les défiances, l'incompréhension sont difficiles à surmonter. Les visites se multiplient, les discussions avec les instituteurs, les paysans se succèdent et durent des heures.

30 septembre Journée décisive : session du Conseil général. L'équipe a pris contact avec les conseillers généraux dont plusieurs restent très réticents. A la demande du docteur Calvet et de quelques conseillers, Sarrazac sera autorisé à parler dix minutes

après le docteur Calvet pour exposer la signification et la portée de la mondialisation et apaiser les inquiétudes relatives à l'objection de conscience qui semble, depuis les manifestations du Cherche-Midi, liée à la citoyenneté mondiale.

Le débat, un moment tumultueux, s'achève sur un accord et la motion suivante est votée à l'unanimité des vingt-neuf membres :

« Le conseil général du Lot enregistre avec satisfaction l'initiative de mondialisation prise par la ville de Cahors qui appelle les villes et communes du monde à l'imiter pour faire entendre à tous les gouvernements du monde la volonté des peuples et organiser un ordre mondial. Il invite les municipalités du département du Lot à examiner l'extension de ce geste au département tout entier. »

Octobre Commencent les tournées dans les communes, les visites dans les fermes aux conseillers municipaux. Payrac est la première petite commune mondialisée. Le canton de Catus, avec M. Astorg qui réunit les maires de son canton pour les convertir, vient très vite en tête des votes. Le travail se fait difficile avec l'arrivée de l'hiver. Professeurs et instituteurs passent jeudis et dimanches sur les routes. Les médecins, qui ont des autos circulent partout et emmènent avec eux un équipier pendant leurs visites.

Il n'est plus question de partis politiques : peu à peu une atmosphère nouvelle naît. Le travail est épuisant, mais la sincérité de tous, l'admiration pour les deux grands-pères qui n'arrêtent pas, Francis le libraire et Glangetas le colonial retraité, pour Sauvé et Taillefer, les deux animateurs, font surmonter les crises de découragement.

Octobre s'achève sur le chiffre de 130 communes dont le conseil municipal a voté la Charte à la quasi unanimité.

Novembre-décembre Le 2 novembre arrivent deux bonnes nouvelles : Ramanohar Lohia, disciple de Gandhi, ami de Nehru, promet de mondialiser deux cents communes indoues dans les six mois.

D'autre par, lord Boyd Orr, qui doit recevoir le prix Nobel le 10 décembre, intéressé par la portée de l'opération en cours, accepte de venir à Cahors le 17 décembre et de remonter à Paris avec les délégués du Lot si nous le lui demandons.

Mais il faudrait avoir dépassé les 51 %.

Ils ne sont pas atteints malgré les meetings réussis de Figeac, Saint-Céré, Gourdon, etc., fin novembre.

Ce n'est que le 20 décembre que la majorité absolue est atteinte avec cent soixante-dix communes.

Cependant une expérience plus délicate a commencé à Figeac.

FIGEAC Le docteur Juskiwinski, maire, et la municipalité de Figeac ont voté la Charte le 10 novembre. Les tensions politiques sont aiguës. 1.200 voix communistes ne sont pas représentées au conseil municipal. Les communistes, la C.G.T., les ouvriers de l'usine Ratié vont-ils accepter de voter alors qu'ils se sont tenus jusqu'ici dans la réserve ?

L'évidente sincérité des animateurs : Vayssette,

Latrémoillère, la netteté des positions de tout le petit-groupe de départ, emportent la conviction des plus rebelles. Ils retrouvent alors les vieux liens du maquis : délégués de la C.G.T. et communistes participent avec tous non seulement au vote mais à son organisation. Ils ont compris qu'il s'agissait de conquérir ensemble des sécurités communes au delà des divergences politiques et que les uns comme les autres en avaient le même besoin.

Résultats : 82 % de oui.

La clause particulière suivante avait été ajoutée à la Charte :

« Nous revendiquons la constitution d'une Tribune Radio de la Conscience mondiale qui exprime la volonté de paix des peuples et les informe de leurs intérêts communs, au delà de toutes les propagandes. Nous appelons les esprits indépendants, savants, grands écrivains, éducateurs, à prendre leurs responsabilités pour la fonder. »

MARIGNANE Cependant que l'on approche des 200 communes, la municipalité de Marignane qui avait déjà voté son adhésion au Pacte des Citoyens du Monde peu avant la municipalité de Trouillas vote la Charte.

KÖNIGSWINTER Une autre bonne nouvelle parvient : le projet de mondialisation d'une ville allemande que nous avons examiné à Munster le 23 octobre avec les camarades allemands Bergschneider, Zickler, Klefisch, a vu le jour à Königswinter, sur le Rhin, face à Godesberg, ville où

Hitler reçut Chamberlain, au pied du Petersberg où siège la commission de contrôle interalliée de l'Ouest.

Le 29 janvier, la municipalité reçoit les délégués du Lot et les membres du secrétariat international des Citoyens du Monde.

La route Cependant, avec Zickler, secrétaire d'Animation des Citoyens du Monde en Allemagne, qui est arrivé à Paris le 10 janvier, se poursuit en même temps que l'étude d'un pacte entre Citoyens du Monde français et allemands, l'étude de l'extension des mondialisations dans la Ruhr, à Berlin, le long de la Route du Monde sans frontières qui réunira au départ le Lot à Königswinter, Helmstedt, Berlin, Auschwitz et à la zone mondialisée de deux cents communes que Lohia prépare actuellement dans l'Inde. Le problème sera de mondialiser toutes les communes traversées par cette route.

REVEL Cette route qui, vers l'Ouest, se dirigera sur Barcelone et Lisbonne, passera par Revel, ville où est né le président Vincent Auriol puisque, le 10 février, la municipalité de Revel a voté la Charte à l'unanimité avec la clause particulière suivante :

« La commune où est né M. Vincent Auriol, président de la République française, adresse cet appel de paix dans chaque pays à la commune où est né le chef de l'Etat. Elle demande à la municipalité et à la population de chacune de ces communes, en signe de solidarité, d'organiser le même vote populaire d'adoption de la Charte, qui commencera à Revel le 15 mars 1950. Elle leur demande d'établir entre elles une liaison et des échanges fraternels pour délibérer sur les moyens d'aider les Etats à organiser la paix. »

CHAUSSEE MONDIALE DES PEUPLES

